



**OBJET VOTE D'UNE SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE INSCRITE
AU BUDGET PRINCIPAL 2014**

Réf. 2014-103 - feuillet 2/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2014

A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Jean-Philippe TAVARES, Agnès BRUNOT, Christelle COMBET, Viviane JEANTET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Thierry DUFOUR, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA, Bénédicte VIVIAN, François FOSSOUX.

Absent(s) représenté(s) :

Absent(s):

Secrétaire de séance : M. Thierry DUFOUR

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents :

Nombre de conseillers ayant pris part au vote :

Le Conseil Municipal,

Rapporteur Christophe GUITTON

Rappelant que la demande de subvention de l'association Sportive de Sillingy a été produite tardivement

Constatant que cinq jeunes de Nonglard sont adhérents de cette association,

Rappelant que les sommes nécessaires sont inscrites au budget,

Il est proposé au Conseil Municipal, de compléter le tableau des subventions comme suit :

Association Sportive de Sillingy (foot)	75,00 €
Portant le montant total des subventions à	2594,00 euros

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte cette délibération

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



**OBJET VOTE D'UNE SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE INSCRITE
AU BUDGET PRINCIPAL 2014**

Réf. 2014-103 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 DECEMBRE 2014
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Jean-Philippe TAVARES		
Agnès BRUNOT		
Christelle COMBET		
Viviane JEANTET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 11/12/2014

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 16/12/2014
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 17/12/2014

A Nonglard, le 16/12/2014
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 17/12/2014